

# MANUEL

DE L'ACTION CULTURELLE



**Taelman Flavie - BAC 2**  
HELHa Communication

# SOMMAIRE

**1** La culture, c'est quoi ?

**2** Le lexique culturel

**3** Les composantes

**4** Les droits culturels

**5** Le non-accès à la culture

**6** Le portrait des métiers

**7** Mes découvertes

**LA CULTURE, C'EST  
QUOI ?**

**01**

# LA CULTURE, C'EST...

Le terme culture désigne l'ensemble des connaissances, des valeurs, des traditions et des modes de vie partagés par un groupe de personnes ou une société. Elle englobe aussi bien les arts, la langue, la religion, la gastronomie ou les coutumes que les façons de penser et d'agir.

La culture **se transmet** de génération en génération et **évolue** avec le temps, les échanges et les influences extérieures. Elle joue donc un rôle essentiel dans la construction de l'identité des individus et des sociétés.

## SELON L'UNESCO...

La culture se définit comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.



## LES APPORTS DE LA CULTURE

### 1 Au niveau individuel

La culture permet à chaque personne de construire son identité, de développer sa créativité, son esprit critique et de s'épanouir à travers les émotions et les expériences qu'elle procure.

### 2 Au niveau social

Elle favorise le vivre-ensemble en créant du lien entre les individus, en encourageant les échanges et en renforçant la compréhension et le respect des différences.

### 3 Au niveau économique

La culture contribue au développement économique en créant des emplois, en dynamisant les territoires et en participant à l'attractivité touristique et créative.

### 4 Au niveau politique et sociétal

Elle permet l'expression des idées, la réflexion sur la société, la dénonciation des injustices et le développement de citoyens plus ouverts et critiques.

## SELON MOI...

La culture est une **réalité propre à chacun**, façonnée par notre regard et nos expériences. Elle rassemble les traditions, les coutumes, la musique, la gastronomie, les arts et tout ce qui donne son identité à un peuple ou à un groupe. Elle est **essentielle**, car elle construit qui nous sommes et nous permet de nous reconnaître au sein de différentes communautés. La culture est une **ouverture vers les autres**, une invitation à découvrir d'autres façons de vivre et à mieux comprendre la diversité du monde.

## LES ATOUTS ET FONCTIONS DE LA CULTURE

La culture possède de nombreux atouts, car **elle favorise l'ouverture d'esprit, la créativité et la construction de l'identité personnelle**. Elle permet également de créer du lien entre les individus, de transmettre des traditions et de mieux comprendre les différentes sociétés et modes de vie.

Elle remplit aussi plusieurs fonctions importantes : une **fonction éducative** en transmettant des savoirs et des valeurs, une **fonction sociale** en renforçant le vivre-ensemble, une **fonction d'expression** grâce aux arts et aux échanges, ainsi qu'une **fonction économique** à travers les métiers et activités culturelles.



# LE LEXIQUE CULTUREL

02

# QUE SIGNIFIE...

## DÉMOCRATISATION CULTURELLE

La démocratisation culturelle vise à rendre les œuvres culturelles accessibles au plus grand nombre en réduisant les inégalités d'accès (financières, sociales et géographiques). Les institutions culturelles jouent un rôle de passeur entre les œuvres et les publics. Elle correspond à une logique de "culture pour tous".

## DÉMOCRATIE CULTURELLE

Elle vise la participation active des populations à la culture à travers des pratiques de création, d'expression et de partage. Elle encourage chacun à devenir acteur de la culture via des projets collectifs et des démarches d'expérimentation. Elle repose sur une logique d'égalité et d'émancipation et correspond à une vision de la "culture par tous".

## MÉDIATION CULTURELLE

La médiation culturelle regroupe les initiatives visant à faciliter l'accès à la culture pour tous. Elle crée un lien entre les œuvres, les artistes et les publics afin de favoriser la compréhension, l'appropriation et la participation culturelle, même sans connaissances préalables. Elle poursuit des objectifs éducatifs, sociaux et citoyens, en encourageant la rencontre avec les pratiques culturelles.

## ÉDUCATION PERMANENTE

L'éducation permanente vise à développer l'analyse critique de la société et la citoyenneté active. Elle permet aux individus d'exercer leurs droits sociaux, culturels, économiques et environnementaux. Elle repose sur l'apprentissage tout au long de la vie, notamment via des ateliers et activités pour adultes organisés par les centres culturels.

## ACTION CULTURELLE

L'action culturelle désigne l'ensemble des activités et dispositifs mis en place pour développer la vie culturelle d'un territoire. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente et dans une perspective de démocratisation, de démocratie culturelle et de médiation culturelle.

## ÉDUCATION ARTISTIQUE

L'éducation artistique est un ensemble d'activités et d'enseignements qui permettent aux élèves de découvrir et d'explorer différentes formes d'expression artistique, de développer leur créativité et leur sensibilité, tout en renforçant leur confiance en eux et leurs compétences personnelles.

### PECA

L'acronyme PECA signifie Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique. Il vise à assurer à tous les élèves, quel que soit leur milieu social, économique et géographique, un accès continu et une initiation à la culture tout au long de leur scolarité. Ce parcours favorise la diversité culturelle et contribue au développement de l'esprit critique des élèves.

### CRACS

L'acronyme CRACS signifie Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire. Il désigne un objectif central de l'éducation permanente et de l'action culturelle, visant à former des individus capables de comprendre la société, de participer activement à la vie citoyenne et de poser un regard critique sur le monde. Cette approche encourage également la solidarité et l'engagement dans des projets collectifs.

### CEC (CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ)

Les Centres d'Expression et de Créativité sont des structures qui proposent des ateliers artistiques ouverts à tous, sans exigence de niveau ou de formation. Ils permettent à chacun d'expérimenter différentes pratiques créatives et de développer son expression personnelle. Ils s'inscrivent dans une démarche d'éducation permanente et d'inclusion culturelle, en favorisant la participation et l'accès à la culture pour tous.

## POLITIQUES CULTURELLES

Les politiques culturelles regroupent l'ensemble des mesures et actions mises en place par les pouvoirs publics pour organiser, soutenir et développer la vie culturelle. Elles visent à favoriser l'accès à la culture, à soutenir les artistes et les institutions, et à encourager la diversité des pratiques culturelles sur un territoire.

# LES COMPOSANTES

03

# LES DISCIPLINES CULTURELLES

La culture se décline aujourd'hui en plusieurs **disciplines reconnues**, chacune offrant une manière particulière de créer et de partager des émotions. Ces disciplines reflètent la **diversité des sociétés** et des visions du monde, tout en permettant de transmettre des idées et des valeurs. Elles se distinguent par leurs techniques et leurs formes d'expression, mais ont toutes un **rôle commun** : enrichir notre expérience culturelle et nourrir notre imagination. Cette reconnaissance élargie montre combien la créativité humaine peut se manifester de façons multiples.

- 1 **L'architecture**
- 2 **La sculpture**
- 3 **Les arts visuels (peinture, dessin, photographie, graphisme, ...)**
- 4 **La musique**
- 5 **La littérature (poésie, roman, ...)**
- 6 **Les arts de la scène (danse, théâtre, cirque, mime, ...)**
- 7 **Le cinéma**
- 8 **Les arts médiatiques (radio, télévision, ...)**
- 9 **La bande dessinée**
- 10 **Les jeux vidéo et le multimédia**

Certaines pratiques créatives ne font pas partie des arts officiellement reconnus. Appelées **arts en marge**, elles explorent de **nouvelles techniques, matériaux ou idées**, et repoussent les limites de ce que l'on considère comme art. Elles enrichissent la culture en montrant que la créativité humaine peut se manifester de 1000 façons.

## LES ARTS EN MARGE

- Les arts du tatouage et du body art
- Les arts textiles
- Les arts urbains
- Les arts de la mode
- Les arts culinaires

# LES LIEUX CULTURELS

La culture ne s'exprime pas seulement à travers des disciplines artistiques, mais aussi à travers des **lieux dédiés** à leur création, leur diffusion et leur transmission. Ces lieux culturels jouent un rôle essentiel : ils permettent la **rencontre entre les œuvres, les artistes et le public**. Qu'ils soient traditionnels ou plus contemporains, ils contribuent à rendre la culture accessible et à faire vivre les pratiques artistiques au sein de la société.

- **Musées**
- **Théâtres**
- **Cinémas**
- **Bibliothèques**
- **Centres culturels**
- **Maisons de jeunes**
- **Salles de concert**
- **Opéras**
- **Conservatoires**
- **Académies**
- **Médiathèques**
- **Expositions**
- **Monuments**
- **Bâtiments historiques**
- **Offices du tourisme**
- **Églises et lieux patrimoniaux**
- **Festivals**
- **Street art**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La création du **British Museum** au XVIII<sup>e</sup> siècle marque un tournant important dans l'histoire de la culture : pour la première fois, l'idée qu'un lieu culturel pouvait être ouvert au public et accessible à tous commence à se développer. Cela illustre un **changement majeur**, la culture ne doit pas être réservée à une élite, mais **partagée avec l'ensemble des citoyens**.



# LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Quand on parle de culture, on imagine souvent un public bien précis : des personnes qui vont au musée, au théâtre ou à l'opéra. Pourtant, la réalité est beaucoup plus large. Aujourd'hui, la culture touche des **publics très différents**, dans des lieux variés et à travers des formes multiples. Elle n'est donc pas réservée à une "élite" ou à un groupe particulier.

## LISTE NON-EXHAUSTIVE

- Les enfants
- Les adolescents
- Les jeunes adultes et étudiants
- Les adultes
- Les familles
- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes en situation de précarité sociale ou économique
- Les publics empêchés (personnes malades, hospitalisées, détenues, personnes à mobilité réduite...)
- Les touristes et visiteurs extérieurs
- Les collectifs citoyens et associations
- Les amateurs et passionnés d'un domaine culturel ou artistique
- Les artistes et créateurs (professionnels ou amateurs)
- Les publics scolaires et groupes encadrés

La **diversité des publics** montre que la culture peut prendre des formes très variées et toucher chacun différemment. Comprendre ces publics permet aux acteurs culturels d'adapter leurs projets, de créer du lien social et de rendre la culture plus accessible, inclusive et participative.



# LES DROITS CULTURELS

04

# LES BASES JURIDIQUES

Les droits culturels sont des **droits fondamentaux** reconnus au niveau international. Ils garantissent à chacun la possibilité de participer à la vie culturelle, d'accéder aux œuvres, de créer et d'exprimer sa culture. Ils considèrent la culture comme un **élément essentiel** de la dignité humaine et de l'égalité entre les individus. Ils sont reconnus par plusieurs textes internationaux fondamentaux comme :



- **Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)**

Ce texte fondateur des droits humains reconnaît pour la première fois que la culture fait partie des droits fondamentaux. Son article 27 affirme que toute personne a le droit de participer à la vie culturelle et de profiter des arts. Il établit ainsi l'idée que l'accès à la culture n'est pas un privilège, mais un droit universel lié à la dignité humaine et à l'égalité.

- **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)**

Ce pacte renforce juridiquement les droits culturels en les rendant contraignants pour les États signataires, dont la Belgique. Il précise que toute personne a le droit de participer à la vie culturelle, de bénéficier du progrès scientifique et de profiter des productions artistiques. Il insiste sur l'obligation des États de rendre ces droits effectifs pour tous.

- **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)**

Cette convention de l'UNESCO met l'accent sur la diversité culturelle comme patrimoine commun de l'humanité. Elle reconnaît que chaque individu a le droit de créer, diffuser et accéder à des expressions culturelles diverses. Elle engage les États à protéger cette diversité et à favoriser un accès équitable à la culture.

## CE QUE GARANTISSENT CES DROITS

Les droits culturels garantissent que chaque individu puisse vivre pleinement sa relation à la culture, **sans exclusion ni discrimination**. Ils assurent à chacun le **droit d'accéder aux œuvres culturelles**, de participer à des activités artistiques et culturelles, et de développer sa propre identité culturelle. Ils protègent également la liberté de création et d'expression culturelle, tout en valorisant la diversité des pratiques et des traditions.

# L'ACCÈS À LA CULTURE

La culture n'est pas toujours accessible de manière égale. Pour réduire ces **inégalités**, de nombreuses initiatives ont été mises en place en Belgique afin de **faciliter l'accès à la culture** pour tous les publics, notamment les personnes éloignées de la vie culturelle pour des raisons financières, sociales ou géographiques.

Ces projets s'inscrivent dans une logique de démocratisation culturelle, avec l'objectif de **rendre la culture plus accessible et inclusive**. Voici une liste non-exhaustive de ces initiatives culturelles :



## Article 27

Article 27 permet aux personnes en situation de précarité de participer à des activités culturelles à prix réduit. Grâce à ce dispositif, les bénéficiaires peuvent accéder à des spectacles, musées, concerts ou cinémas pour un tarif symbolique. L'objectif est de lutter contre les inégalités d'accès à la culture.



## PECA

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique permet aux élèves de découvrir la culture tout au long de leur scolarité. Il favorise les rencontres avec des artistes, les sorties culturelles et les pratiques artistiques afin de garantir un accès à la culture dès le plus jeune âge.



## Centres d'Expression et de Créativité

Les Centres d'Expression et de Créativité proposent des ateliers artistiques accessibles à tous les publics. Ils permettent aux participants de découvrir différentes pratiques créatives et de développer leur expression personnelle dans une logique d'inclusion culturelle.



## La Fureur de lire

La Fureur de lire est une initiative qui encourage l'accès à la lecture à travers des animations, rencontres et activités gratuites autour du livre. Elle cherche à rendre la lecture plus accessible et à promouvoir le plaisir de lire auprès de publics variés.



### Les Grignoux

Les Grignoux sont un réseau de cinémas qui développe de nombreux projets pédagogiques et culturels. L'association propose des tarifs accessibles, des projections scolaires et des activités de sensibilisation afin de rendre le cinéma accessible au plus grand nombre.



### Premier dimanche gratuit dans les musées

Chaque premier dimanche du mois, plusieurs musées belges ouvrent gratuitement leurs portes au public. Cette initiative vise à faciliter l'accès aux institutions culturelles et à encourager la découverte artistique et patrimoniale.

## LA PARTICIPATION À LA CULTURE

Certaines initiatives culturelles ne cherchent pas uniquement à rendre la culture accessible, mais aussi à permettre à chacun d'y participer activement. Cette approche s'inscrit dans une logique de démocratie culturelle, où les individus deviennent acteurs de la culture à travers des projets collectifs, des pratiques artistiques et des espaces d'expression et de création.

### CULTURE & DÉMOCRATIE

Culture & Démocratie est une association belge qui encourage la **participation citoyenne** à la **vie culturelle et démocratique**. Elle organise des **rencontres, débats, ateliers et projets collectifs** permettant aux citoyens de réfléchir ensemble à des questions de société liées à la culture, à l'éducation ou à la démocratie.

L'objectif est de donner la parole à chacun et de valoriser la diversité des points de vue. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une logique de **démocratie culturelle**, car les participants ne sont pas de simples spectateurs : ils prennent part aux échanges, construisent des réflexions collectives et deviennent **acteurs de la vie culturelle**.



## COLLECTIF ALPHA

Le Collectif Alpha est une association d'**éducation permanente** qui développe des **projets d'alphabétisation** et d'**expression citoyenne** avec des adultes. À travers des ateliers d'écriture, de parole ou de création, les participants sont encouragés à partager leurs expériences, leurs idées et leur regard sur la société.

L'association considère la culture comme un moyen d'**émancipation** et de **participation sociale**. Les projets réalisés permettent aux participants de développer leur confiance en eux, leur expression personnelle et leur place dans la vie **culturelle et citoyenne**.

## ENVOL DES CITÉS

Envol des Cités est un dispositif culturel actif dans la région du Hainaut qui accompagne des **musiciens amateurs** dans le développement de leurs projets artistiques. Il propose un encadrement, des répétitions et des opportunités de représentation sur scène.

Les participants sont impliqués dans la **création musicale** et la **production de concerts**, ce qui leur permet de développer leurs compétences artistiques et de présenter leurs propres créations au public.

## EN CONCLUSION

Ces différentes initiatives montrent que la **culture** ne se limite pas à la découverte d'œuvres ou de spectacles. Dans une logique de **démocratie culturelle**, chacun peut **participer, créer, s'exprimer** et prendre part à la vie culturelle. La culture devient alors un **espace d'échange, de créativité et de participation citoyenne**, où chaque individu peut être **acteur** et non seulement spectateur.



# LE NON-ACCÈS À LA CULTURE

05

# LES FREINS À LA CULTURE

L'**accès à la culture** est reconnu comme un **droit fondamental**, mais dans la réalité, il n'est pas garanti de manière égale pour tous. En Belgique, certaines personnes participent régulièrement à la **vie culturelle**, tandis que d'autres en sont **éloignées**, parfois durablement.

On pense souvent que ces inégalités sont uniquement liées à l'argent. Pourtant, les **obstacles** sont beaucoup plus **variés et complexes**. Ils peuvent être économiques, sociaux, géographiques, psychologiques ou encore numériques.

## OBSTACLES ÉCONOMIQUES

Le **coût des activités culturelles** constitue un frein important. Les billets de spectacle, les entrées de musées, les concerts ou encore les activités artistiques représentent un **budget non négligeable**, surtout pour les familles à **revenus modestes**. À cela s'ajoutent les frais de transport, de restauration ou encore de garde d'enfants.

Même si certaines **réductions existent**, elles ne suffisent pas toujours à rendre la culture accessible à tous. Pour certaines personnes, la culture reste une **dépense secondaire** face aux **besoins essentiels**.



## OBSTACLES GÉOGRAPHIQUES

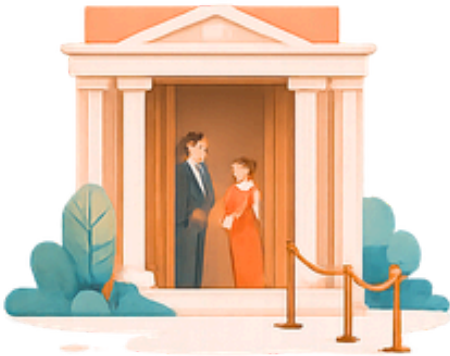
L'accès à la culture dépend aussi fortement du **lieu de vie**. Dans certaines régions, les **infrastructures culturelles** sont peu nombreuses ou éloignées. Cela concerne particulièrement les **zones rurales** ou moins desservies.

Les **transports publics** peuvent également représenter un frein, notamment en **soirée** ou le **week-end**, lorsque de nombreux événements culturels ont lieu. À l'inverse, les **grandes villes** offrent une **diversité culturelle** beaucoup plus importante.



## OBSTACLES SOCIAUX ET CULTURELS

Le **rapport à la culture** dépend fortement du **milieu social**. Certaines personnes grandissent dans un environnement où la culture est présente au quotidien (musées, lectures, spectacles), tandis que d'autres y sont peu exposées.



Le sociologue Pierre Bourdieu explique que ces différences s'expliquent par le "**capital culturel**", c'est-à-dire les **connaissances et habitudes** transmises par le milieu social. Cela peut créer une **distance** avec les institutions culturelles et un **manque de familiarité** avec leurs codes.

## OBSTACLES LIÉS AUX HABITUDES CULTURELLES

Pour certaines personnes, la **culture n'est pas une habitude**. Lorsqu'il n'y a pas de **contact régulier** avec les activités culturelles, il peut être difficile de s'y intéresser ou d'y retourner plus tard.

Cette **absence d'habitude** crée une forme d'**éloignement progressif**, qui renforce les **inégalités culturelles**.



## OBSTACLES PSYCHOLOGIQUES

De nombreuses personnes n'osent pas fréquenter les **lieux culturels** par **peur de ne pas comprendre** ou de ne pas être à leur place. Le **manque de confiance en soi**, la **peur du jugement** ou encore le sentiment d'**illégitimité** peuvent jouer un rôle important.

Ces **barrières** sont **invisibles** mais très puissantes, car elles peuvent empêcher une personne d'entrer dans un **musée** ou d'assister à un **spectacle**, même lorsque l'accès est possible.



## OBSTACLES NUMÉRIQUES

Aujourd'hui, une grande partie de l'accès à la culture passe par **Internet** : réservations en ligne, communication sur les **réseaux sociaux** ou **billetterie numérique**. Cette évolution crée de nouvelles **inégalités**.

Les personnes moins à l'aise avec les **outils numériques** ou n'ayant pas accès à **Internet** peuvent rencontrer des difficultés pour s'informer ou participer à des activités culturelles.



## MÉCONNAISSANCE DE L'OFFRE CULTURELLE



Un autre obstacle important est le **manque d'information**. Beaucoup de personnes ne connaissent pas les **activités culturelles disponibles** près de chez elles. Cela peut être dû à une **communication peu accessible** ou à un manque de **relais** dans certains milieux.

Résultat : certaines **offres culturelles** restent peu visibles pour une partie de la population.

Même si la culture est un droit fondamental, elle reste **inégalement accessible**. Ces inégalités ont des **causes multiples** et souvent liées entre elles.

C'est pourquoi des **initiatives** comme la médiation culturelle ou des dispositifs d'accès à la culture sont essentiels pour **réduire ces obstacles** et permettre à chacun de participer pleinement à la vie culturelle.

« *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.* »

*André Malraux*

# LE PORTRAIT DES MÉTIER

06

Le secteur culturel regroupe de **nombreux métiers** qui réalisent les projets culturels et contribuent aux droits culturels. Ces professionnels jouent un **rôle essentiel dans l'accès et la participation à la culture**.

# ANIMATEUR SOCIOCULTUREL



L'animateur socioculturel est un **professionnel** qui conçoit et met en œuvre des activités destinées à **favoriser l'expression, la créativité, la participation et la socialisation** des individus ou des groupes. Son rôle est de créer du lien entre les personnes, de dynamiser la vie culturelle et sociale et de permettre à chacun de s'exprimer et de s'impliquer dans des projets collectifs.

## LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR SOCIOCULTUREL

### 1 Concevoir et animer des activités

L'animateur socioculturel conçoit et met en œuvre des animations culturelles, artistiques, éducatives ou sociales adaptées aux besoins des publics qu'il accompagne.

### 2 Favoriser la participation et l'expression

Il encourage l'expression individuelle et collective, stimule la créativité et incite les participants à s'impliquer activement dans les activités.

### 3 Créer et renforcer le lien social

L'animateur facilite les échanges et la coopération au sein du groupe afin de favoriser la socialisation et la dynamique collective.

### 4 Accompagner les groupes et les individus

Il veille au respect de chaque personne et des règles de vie collective, tout en gérant les conflits et les tensions qui peuvent apparaître.

### 5 Contribuer à l'éducation permanente

Il accompagne, sensibilise et informe les participants, en favorisant leur développement personnel et collectif.

### 6 Organiser et coordonner les projets

L'animateur planifie les aspects logistiques et pratiques des activités et collabore avec les partenaires et les équipes pour assurer le bon déroulement des projets.

## LES COMPÉTENCES DE L'ANIMATEUR SOCIOCULTUREL

L'animateur socioculturel doit posséder de solides compétences humaines et organisationnelles. Il sait **communiquer efficacement** et établir des relations de confiance avec les participants et les partenaires, tout en étant attentif à leurs besoins et en adoptant une **approche pédagogique** adaptée. La **créativité** et l'**imagination** sont essentielles pour concevoir des activités stimulantes et motivantes, tandis que l'**organisation** et la capacité à gérer le matériel, le budget et les ressources assurent le bon déroulement des projets.

L'animateur fait preuve de **flexibilité** et d'**adaptabilité** face aux imprévus et aux différents publics, et travaille en **collaboration** avec d'autres professionnels et partenaires pour garantir la réussite des animations. Enfin, il agit avec un **sens des responsabilités**, en veillant au respect des règles de sécurité, d'hygiène et de vie collective, tout en prenant en compte les besoins et l'évolution de chaque individu.

## LA MÉDIATION CULTURELLE

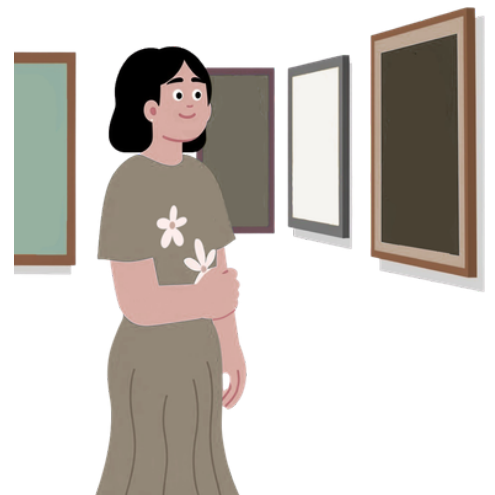
En Belgique, et particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles, la médiation culturelle désigne **l'ensemble des actions qui créent un lien entre les citoyens, les artistes et les institutions culturelles**.

Elle permet de **rapprocher le public de la culture** et de rendre les pratiques artistiques plus accessibles et participatives.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la culture est considérée comme un droit accessible à tous. Les centres culturels et les institutions culturelles travaillent donc à développer des projets favorisant la participation citoyenne et l'accès à la culture.

La médiation culturelle poursuit plusieurs objectifs :

- **Démocratiser l'accès à la culture.**
- **Réduire les inégalités culturelles.**
- **Encourager la participation des citoyens.**
- **Développer l'expression personnelle et collective.**
- **Renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble.**



# MES DÉCOUVERTES

07

# J'AI DÉCOUVERT...

Le mouvement **Théâtre Action** est un réseau important en Fédération Wallonie-Bruxelles qui regroupe des compagnies et des associations utilisant le **théâtre comme outil d'action sociale et culturelle**.

Contrairement au théâtre traditionnel, où le public est spectateur, le Théâtre Action repose sur **une idée centrale** : les personnes concernées par un sujet deviennent elles-mêmes **actrices de la création**.

Il s'inscrit dans une démarche d'**éducation permanente** et de **démocratie culturelle**, en travaillant principalement avec des publics éloignés de la culture institutionnelle.

## SES OBJECTIFS

- Favoriser l'expression de personnes peu entendues socialement ou culturellement.
- Utiliser le théâtre comme outil d'émancipation.
- Créer des espaces de participation artistique collective.
- Donner une voix aux réalités sociales vécues (travail, précarité, migration, identité...).
- Rendre la culture accessible autrement que par la consommation.

Le Théâtre Action s'adresse à des publics variés, souvent éloignés des institutions culturelles traditionnelles.

On retrouve notamment :

- **Des personnes en situation de précarité sociale ou économique.**
- **Des jeunes en décrochage scolaire ou en difficulté.**
- **Des personnes issues de l'immigration ou de parcours migratoires.**
- **Des habitants de quartiers populaires.**
- **Des groupes accompagnés par des associations, CPAS ou structures sociales.**



Les **publics** ne sont pas considérés comme de simples spectateurs, mais comme des **acteurs culturels à part entière**.

Les projets de Théâtre Action reposent sur une **démarche collective et progressive**. Ils se déroulent généralement en plusieurs étapes :

- 1 **Ateliers de parole et d'expression** : les participants échangent sur leurs vécus, leurs expériences et les thématiques importantes pour eux (travail, identité, discrimination, vie quotidienne...).
- 2 **Création artistique collective** : les récits et témoignages sont transformés en scènes de théâtre avec l'aide d'animateurs ou de comédiens.
- 3 **Construction d'un spectacle** : le groupe élabore une pièce complète à partir des matériaux créés collectivement.
- 4 **Représentation publique** : le spectacle est joué devant un public, parfois sous forme interactive (théâtre forum), où les spectateurs peuvent intervenir dans les scènes.

## ACCÈS ET PARTICIPATION À LA CULTURE

Le Théâtre Action facilite l'accès à la culture **sans exiger de formation artistique préalable** ni de niveau scolaire particulier. Grâce à un accompagnement professionnel, chacun peut entrer progressivement dans la pratique artistique. La culture devient ainsi accessible par la **pratique** plutôt que par la simple consommation.

Ce dispositif repose aussi sur une forte dimension participative : les participants deviennent **acteurs et créateurs**, interviennent à toutes les étapes du processus et utilisent leurs récits personnels comme matière artistique. Ils montent eux-mêmes sur scène, passant ainsi du rôle de spectateur à celui d'**acteur culturel**.



Enfin, le Théâtre Action a une portée sociale importante. Il permet de **valoriser des parcours de vie** souvent invisibilisés, de renforcer la confiance en soi, de créer des liens entre participants et de donner une expression publique aux réalités sociales. Il constitue ainsi un véritable **outil d'émancipation** et de reconnaissance sociale.

## MON POINT DE VUE

Selon moi, le Théâtre Action est une forme très intéressante d'action culturelle, car **il transforme profondément la relation entre culture et public**. Il ne s'agit pas uniquement d'accéder à la culture, mais de la produire. **Les participants deviennent de réels acteurs** du processus artistique. Grâce à cela, la culture est directement liée à des réalités sociales concrètes.

Cela permet de **donner une voix** à des personnes souvent peu visibles dans l'espace public. Cette approche rend la culture plus vivante, plus accessible et plus humaine.



## MON PROJET

“**Lumières Nomades**” est un **projet culturel itinérant** qui se déplace dans les villages afin de rendre la culture accessible à tous. Il prend la forme d'un **bus aménagé proposant des ateliers artistiques participatifs** directement sur les **places des villages**. L'objectif est de permettre aux habitants de devenir acteurs de la création culturelle.

Ce projet s'inspire des bibliobus, ces bus qui apportent des livres dans les villages et les écoles. À partir de cette idée, le projet a évolué vers une **forme plus large de culture**, où les habitants ne sont plus seulement consommateurs, mais aussi **participants et créateurs**.

### OBJECTIFS

- Favoriser l'accès à la culture en milieu rural.
- Encourager la participation culturelle active.
- Renforcer le lien social.
- Valoriser les histoires et expériences des habitants.
- Faire des participants des acteurs culturels.

Le projet Lumières Nomades s'adresse principalement aux **jeunes** et aux **personnes âgées** vivant en **milieu rural**. Ces publics ont souvent moins accès à la culture, car les lieux culturels sont éloignés ou difficiles à rejoindre sans moyen de transport. Les jeunes peuvent aussi manquer d'activités culturelles proches de chez eux, tandis que les personnes âgées peuvent être plus isolées.



## DÉROULEMENT

Le projet Lumières Nomades se déroule sous forme de **passages mensuels dans différents villages**. À chaque arrêt, le bus s'installe sur la place du village et propose des ateliers artistiques ouverts à tous. Les habitants participent à des activités comme le théâtre, l'écriture, la photo ou le son. Le travail réalisé est ensuite conservé et peut être poursuivi lors d'un prochain passage du bus, afin de créer un projet qui évolue petit à petit dans le temps.

### ASPECTS ORGANISATIONNELS

- Le projet est coordonné par des médiateurs culturels et des artistes.
- Les ateliers sont animés par cette équipe sur le terrain.
- Les communes, centres culturels et écoles participent à l'organisation.
- Les passages dans les villages sont planifiés à l'avance.

### ASPECTS MATÉRIELS

Le projet utilise un bus/camion aménagé qui sert d'espace culturel mobile. Il contient du matériel artistique transportable comme du matériel audio, photo et d'écriture. Les activités se déroulent principalement sur les places des villages, avec parfois l'utilisation de salles communales en cas de mauvais temps. Une petite équipe de médiateurs culturels et d'artistes accompagne chaque passage.

### ASPECTS FINANCIERS

- Subventions publiques (Fédération Wallonie-Bruxelles, culture et participation).
- Partenariats avec centres culturels, communes et écoles.
- Appels à projets régionaux ou européens (culture et inclusion).
- Budget de fonctionnement (véhicule, matériel, artistes et médiateurs).

Avec Lumières Nomades, ma priorité est de **rendre la culture plus accessible en milieu rural** et de **permettre à chacun de participer**, peu importe son âge ou son expérience. Je serai aussi attentive à **valoriser les histoires et les idées des habitants** afin qu'ils deviennent acteurs du projet. Enfin, le projet devra **favoriser le lien social et les rencontres entre générations**.

## ENJEUX CULTURELS

Le projet Lumières Nomades répond à plusieurs enjeux culturels importants en Wallonie. Tout d'abord, il permet de **réduire les inégalités d'accès à la culture entre les villes et les zones rurales** en apportant directement les activités culturelles dans les villages.

Il favorise aussi la **participation culturelle**, puisque les habitants prennent part aux ateliers et deviennent acteurs de la création. Le projet permet également de **renforcer le lien social** et de **valoriser des personnes ou des parcours parfois peu visibles**.

Enfin, Lumières Nomades défend une vision de la **culture plus accessible, plus proche des habitants et plus participative**.

**Créer Lumières Nomades, c'est imaginer une culture plus proche des habitants, plus humaine et plus ouverte. À travers ce projet, j'ai voulu montrer que la culture peut être un moyen de rassembler, d'échanger et de faire vivre les villages autrement.**



# SOURCES ET RÉFÉRENCES

Article 27 Belgique. (s.d.). Article 27. <https://www.article27.be>

Article 27 Wallonie. (s.d.). La médiation culturelle. <https://wallonie.article27.be/La-mediation-culturelle-279>

British Museum. (s.d.). The British Museum story. <https://www.britishmuseum.org/about-us/british-museum-story>

Commission européenne. (s.d.). Culture et créativité. <https://culture.ec.europa.eu>

Encyclopaedia Universalis. (s.d.). Pierre Bourdieu. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/pierre-bourdieu>

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). Culture.be. <https://www.culture.be>

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). La Fureur de lire. <https://livre.cfwb.be/activites/tous-publics/la-fureur-de-lire>

Grignoux. (s.d.). Les Grignoux. <https://www.grignoux.be/fr/>

Larousse. (s.d.). Culture. Dictionnaire de français Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072>

Maison de la Création. (s.d.). La médiation culturelle. <https://mdc1060.brussels/la-mediation-culturelle>

Observatoire des politiques culturelles. (2024). Perspectives 2024-2025 OPC. Fédération Wallonie-Bruxelles. <https://opc.cfwb.be/nc/detail-dune-actualite/news/perspectives-2024-2025-opc/>

PECA. (s.d.). Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique. <https://www.peca.be>

SPF Stratégie et Appui (BOSA). (s.d.). Principes de base de l'inclusion et de l'accessibilité numérique. <https://bosa.belgium.be/fr/themes/administration-numerique/inclusion-et-accessibilite-numerique/principes-de-base>

Temps Libre. (s.d.). La classification des 10 arts. <https://www.tempslibre.ch/actualites/la-classification-des-10-arts-679>

Théâtre Action. (s.d.). Théâtre Action. <https://www.theatre-action.be>

UNESCO. (s.d.). About culture. <https://www.unesco.org/fr/culture/about>

UNESCO. (s.d.). Culture. <https://www.unesco.org/en/culture>

Wikipédia. (s.d.). Publics empêchés. Dans Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Publics\\_emp%C3%AAch%C3%A9s](https://fr.wikipedia.org/wiki/Publics_emp%C3%AAch%C3%A9s)

# MANUEL

DE L'ACTION CULTURELLE

T

**HELHa**  
Haute École Louvain en Hainaut